



**POLICY
DELIVERY**
INTERNATIONAL
LIMITED



FOCAC INTELLIGENCE

Série pays Afrique | Volume 3 | Septembre 2026

Note pays : Égypte

Réalisation du FOCAC en Égypte après Beijing : accès tarifaire, industrie dans la zone du canal de Suez, coopération monétaire et visite d'État du 70e anniversaire.

EN BREF

20,8 Md USD

Commerce Égypte-Chine, 2025 (déclaré)

x3

Exportations égyptiennes vers la Chine, S1 2026 contre S1 2025

1,067 Md USD

Contrats SCZone signés au Sommet du FOCAC

30 Md CNY

Swap des banques centrales renouvelé en juin 2026 (ligne signée en 2016)



■ Égypte (pays étudié)
■ République du Congo (hôte de la Conférence ministérielle 2027)
■ Autres pays africains

Date de clôture de la vérification : 30 septembre 2026 | Édition : publique, version 1.0

Équipe technique : Dr Henry Anibe Agbonika, Adejumobi Fashola, Dr Tokunbo Alaga Olorundami, Tijesunimi Falade, Mbotidem Jackson

Policy Delivery International Limited (PDIL)

policydelivery.africa | info@policydelivery.africa | +2348156527286 | Ventures Park, 5 Kwaji Close, Maitama, Abuja, Nigeria



PDIL FOCAC INTELLIGENCE

Synthèse

Le FOCAC et cette note

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), créé à Beijing en 2000, est la principale enceinte dans laquelle la Chine, les 53 pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques et la Commission de l'Union africaine fixent des priorités communes de coopération. Le Sommet de Beijing de septembre 2024 a adopté le Plan d'action de Beijing (2025-2027) : dix actions de partenariat, 360 milliards de RMB de soutien financier annoncé et un traitement à droits de douane nuls pour les pays les moins avancés d'Afrique, que la Chine a étendu en juin 2025 à ses 53 partenaires africains à compter du 1er mai 2026. Le cycle sera évalué lors de la 10e Conférence ministérielle du FOCAC en République du Congo en 2027.

Cette note examine ce que le cycle actuel a réellement produit pour l'Égypte, et quelle part relève d'une réalisation FOCAC véritablement nouvelle. Chaque dossier est évalué selon une méthode prudente qui distingue ce qui a été annoncé de ce qui a été réalisé, et la réalisation nouvelle du FOCAC de la coopération déjà en cours (annexe B).

Pourquoi l'Égypte compte dans ce tableau d'ensemble

L'Égypte a été le premier pays arabe et africain à reconnaître la République populaire (30 mai 1956) et accueille aujourd'hui la zone industrielle chinoise la plus aboutie d'Afrique du Nord, la zone de coopération économique et commerciale Chine-Égypte TEDA de Suez, à Ain Sokhna. Elle constitue aussi le test le plus clair de l'offre chinoise aux pays africains non PMA : économie à revenu intermédiaire affichant un déficit commercial d'environ 19 milliards de dollars US avec la Chine en 2025, l'Égypte n'a rien gagné à la mesure tarifaire de décembre 2024 en faveur des PMA et n'est devenue éligible qu'avec l'extension du traitement à droits de douane nuls à 53 pays le 1er mai 2026. La question de savoir si les engagements du FOCAC pris à Beijing se traduisent en gains à l'exportation et en industrie exportatrice dans une économie vaste, endettée et stratégiquement située est donc plus instructive en Égypte que presque partout ailleurs sur le continent.

Nos constats

Le bilan de l'Égypte au titre du FOCAC depuis Beijing est plus étoffé et mieux documenté que celui de la plupart des pays du continent, car Le Caire a fait du Sommet lui-même un lieu de transactions. Deux volets relèvent d'une attribution directe au FOCAC : les six contrats de la Zone économique du canal de Suez signés à Beijing pendant le Sommet (6 septembre 2024 ; la SCZONE a publié le communiqué le 8 septembre), dont l'un (Elite Solar) produisait des cellules et modules solaires dès janvier 2026, et le traitement à droits de douane nuls appliqué à l'Égypte depuis le 1er mai 2026 au titre de l'extension annoncée pour la première fois dans la Déclaration de Changsha de juin 2025. Autour de ces volets s'articule une activité bilatérale plus large, notamment le renouvellement d'un accord de swap de devises signé pour la première fois en décembre 2016 et la visite d'État de septembre 2026, qui se déroule parallèlement au FOCAC sans qu'il soit documenté qu'elle en découle.

La mise en œuvre est réelle et, dans la zone de Suez, visible sur le terrain. Sur l'ensemble de 1,067 milliard de dollars US signé à Beijing, Elite Solar a lancé ses travaux en décembre 2024 et mis en service son usine en janvier 2026, avec 2 GW de capacité en cellules et 3 GW en modules ; l'usine New Energy Glass de China Glass Holding (300 millions de dollars US) et le complexe chlore-alcali de Befar (500 millions de dollars US) ont vu leurs travaux lancés respectivement en novembre 2024 et en avril 2025. Le canal commercial montre un premier mouvement : selon la CAPMAS, les exportations égyptiennes vers la Chine sont passées de 280,5 millions de dollars US au S1 2025 à 840,8 millions de dollars US au S1 2026, et le Bureau de développement du commerce du ministère du Commerce de la Chine (MOFCOM) a coorganisé en août 2026 au Caire une session de mise en relation d'affaires qui a abouti à environ 170 millions de dollars US de contrats d'exportation.

L'attribution s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne de la semaine du Sommet. La Stratégie de coopération au développement 2025-2029, l'échange de dette contre développement et la troisième phase de la zone TEDA ont tous été conclus par des canaux bilatéraux (visite du Premier ministre Li Qiang en juillet 2025, visite d'État du président Xi en septembre 2026) dont les comptes rendus officiels ne mentionnent le FOCAC que comme plateforme commune, et l'accord de swap est le renouvellement par les banques centrales d'une ligne signée pour la première fois en décembre 2016. Aucun dossier n'atteint encore le stade des résultats vérifiés : la forte hausse des exportations au S1 2026 est concentrée sur les combustibles minéraux (environ 494 millions de dollars US), pour lesquels l'effet tarifaire est incertain, et aucune donnée de production ou d'exportation n'a été publiée pour les usines issues des contrats signés en marge du Sommet.

4	13	2	0
Dossiers principaux soumis à vérification complète	Autres activités examinées	Dossiers au stade de l'utilisation opérationnelle	Dossiers au stade des résultats vérifiés
Deux A1, un A3, un A4	De septembre 2024 à septembre 2026	Accès à droits nuls ; usine Elite Solar dans la TEDA	Hausse des exportations observée, lien causal non testé

La fenêtre commerciale

L'Égypte est entrée dans l'ère des droits nuls sans accord-cadre signé. Le traitement unilatéral de la Chine s'applique aux marchandises égyptiennes depuis le 1er mai 2026, et les données officielles égyptiennes montrent que les exportations vers la Chine ont environ triplé entre le premier semestre 2025 et le premier semestre 2026, même si les combustibles minéraux représentent l'essentiel de la hausse. Un accord de récolte précoce est un accord commercial intérimaire et réciproque, conclu au titre de l'accord-cadre, qui consolide les droits nuls accordés par la Chine au-delà de la fenêtre temporaire. La section 3 présente les instruments et les points à surveiller.

Priorités avant l'évaluation de 2027

- 1. Faire du Sommet un lieu de transactions, et pas seulement un forum politique.** La réalisation la plus attribuable de l'Égypte provient de contrats signés pendant la semaine du Sommet par une autorité de zone disposant déjà de terrains, de services publics et d'un codéveloppeur chinois.
- 2. Traiter l'accès à droits nuls comme un programme de promotion commerciale.** L'Égypte a accompagné la mesure du 1er mai 2026 d'une session de mise en relation d'affaires soutenue par le MOFCOM dans les quatre mois.
- 3. Exiger des données de résultats pour les revendications industrielles liées au FOCAC.** Le modèle de zone égyptien génère rapidement des actifs, mais peu de preuves publiques de production ou d'emploi.

CONCLUSION

La réalisation du FOCAC en Égypte est réelle, concentrée dans la zone de Suez et dans l'accès aux marchés, et la plus solide là où elle a été contractée pendant le Sommet lui-même.

Deux dossiers satisfont au critère A1 et ont tous deux atteint le stade de l'utilisation opérationnelle : l'investissement manufacturier conclu en marge du Sommet, emmené par Elite Solar, et l'accès à droits de douane nuls depuis mai 2026. La relation plus large, qui comprend le renouvellement élargi d'un swap de devises de 2016, un premier échange de dette contre développement de la CIDCA et la visite d'État de septembre 2026, est substantielle mais s'inscrit dans des volets bilatéraux et des Nouvelles routes de la soie que le FOCAC encadre plutôt qu'il ne les impulse.

SECTION 1

Le FOCAC en contexte

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) a été créé à Beijing en octobre 2000 comme plateforme de dialogue collectif et de coopération concrète entre la Chine et les pays africains. Il s'est depuis structuré en une architecture régulière de sommets, de conférences ministérielles, de réunions de hauts fonctionnaires et de mécanismes de suivi au niveau des pays. En 2026, il réunit la Chine, les 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec elle et la Commission de l'Union africaine.

2000 Fondé à Beijing octobre 2000	53 + CUA Membres africains plus la Commission de l'Union africaine	10 Actions de partenariat Plan d'action de Beijing 2025-2027	360 Md RMB Soutien financier sur le cycle de trois ans
---	--	--	--

Le FOCAC compte parce qu'il est devenu l'un des principaux canaux institutionnels par lesquels la Chine et les États africains organisent leur coopération dans les domaines du commerce, des infrastructures, de l'agriculture, de la santé, de l'industrialisation, de l'éducation, de la science et de la technologie, du développement vert, du financement et de la sécurité. Le cadre n'est pas une organisation conventionnelle et ne se substitue pas aux stratégies nationales de développement. Son importance pratique tient aux engagements politiques, guichets de financement, accords bilatéraux, programmes techniques et projets négociés puis mis en œuvre ensuite par les gouvernements et institutions participants.



Figure 1. Jalons clés : de la fondation du FOCAC à l'échéance d'évaluation de 2027.

Le Sommet de Beijing de 2024 et le cycle actuel

Le Sommet de Beijing de 2024 a adopté la Déclaration de Beijing et le Plan d'action de Beijing (2025-2027) du FOCAC. Le Plan d'action s'articule autour de dix actions de partenariat : apprentissage mutuel, prospérité commerciale, coopération dans les chaînes industrielles, connectivité, coopération au développement, santé, agriculture et moyens de subsistance, échanges entre les peuples, développement vert et sécurité commune.

Figure 2. Les dix actions de partenariat du Plan d'action de Beijing du FOCAC (2025-2027).

01 Apprentissage mutuel	02 Prosperité commerciale	03 Coopération des chaînes industrielles	04 Connectivité	05 Coopération au développement
06 Santé	07 Agriculture et moyens de subsistance	08 Échanges entre les peuples	09 Développement vert	10 Sécurité commune

La Chine a également annoncé un soutien financier de 360 milliards de RMB sur le cycle de trois ans, dont 210 milliards de RMB de lignes de crédit, 80 milliards de RMB d'aide sous diverses formes et au moins 70 milliards de RMB d'investissements d'entreprises chinoises. Le cycle en cours aboutira à la 10e Conférence ministérielle du FOCAC en République du Congo en 2027, point d'étape clair pour apprécier ce qui est passé de l'engagement à la mise en œuvre et aux résultats.

Soutien financier de 360 Md RMB, cycle FOCAC 2025-2027

210 Md RMB	80 Md RMB	70 Md RMB+
Lignes de crédit	Aide sous diverses formes	Investissements des entreprises chinoises
58 % du total	22 % du total	19 % du total

Figure 3. Composition du soutien financier annoncé par la Chine pour le cycle 2025-2027.

Ce que le FOCAC pourrait rendre possible pour l'Afrique

Pour l'Afrique, la valeur stratégique du FOCAC tient moins à l'ampleur affichée des engagements qu'à la capacité des gouvernements africains à arrimer le cadre aux priorités continentales, régionales et nationales. L'Agenda 2063 de l'Union africaine met particulièrement l'accent sur la croissance inclusive, les infrastructures, l'industrialisation, l'agriculture et la valorisation locale, la science et la technologie, le capital humain, l'intégration régionale ainsi que la paix et la sécurité. Ces domaines recoupent largement l'agenda actuel du FOCAC.

Possibilité pour l'Afrique	Ce que cela pourrait signifier en pratique
Industrialisation et chaînes de valeur	Mobiliser les investissements chinois, les parcs industriels, les partenariats manufacturiers et la coopération dans les chaînes d'approvisionnement pour accroître la production, la transformation et les exportations africaines, plutôt que de rester cantonné à la fourniture de matières premières.
Commerce et accès aux marchés	Convertir les préférences tarifaires et les accords de partenariat économique en exportations africaines à plus forte valeur ajoutée, en meilleure conformité aux normes, en capacités logistiques renforcées et en paniers d'exportation plus diversifiés.
Infrastructures et intégration régionale	Aligner les investissements de connectivité sur le PIDA, les corridors de la ZLECAf, les ports, les chemins de fer, les systèmes énergétiques et les infrastructures numériques qui réduisent le coût de circulation des biens, des personnes et des données entre les marchés africains.
Agriculture et systèmes alimentaires	Utiliser les centres de démonstration, le transfert de technologies, l'irrigation, la mécanisation, la transformation et l'accès aux marchés pour relever la productivité et bâtir des chaînes de valeur agro-industrielles régionales.

Possibilité pour l'Afrique	Ce que cela pourrait signifier en pratique
Transfert de technologies et de savoirs	Aller au-delà de l'acquisition d'équipements vers les laboratoires conjoints, les partenariats de recherche, la formation professionnelle, les capacités numériques, la maintenance locale et l'innovation appliquée.
Transition verte	Orienter la coopération vers les énergies renouvelables, l'extension des réseaux électriques, les technologies propres, les infrastructures résilientes au climat et la participation africaine aux industries vertes émergentes.
Financement du développement	Recourir de manière sélective aux dons, crédits, prises de participation, assurances et montages mixtes, avec une meilleure préparation des projets, davantage de transparence et une discipline budgétaire renforcée.

LE DÉFI AFRICAIN DE LA MISE EN ŒUVRE

Ces possibilités ne se concrétisent pas d'elles-mêmes. La valeur du FOCAC pour le développement dépend fortement de l'initiative africaine : qualité de la préparation des projets, capacité de négociation, alignement sur les plans nationaux, transparence des conditions de financement, contenu local, absorption technologique, coordination régionale et capacité à mesurer les résultats une fois les actifs construits ou les accords signés.

Un dispositif africain de suivi crédible doit donc distinguer les annonces, les accords signés, les engagements de financement, la mise en œuvre, l'utilisation opérationnelle et les résultats vérifiés. Il doit aussi séparer les projets conçus avant le Sommet de 2024 des engagements réellement additionnels issus du cycle en cours. Sans ces distinctions, l'activité est facilement confondue avec la réalisation.

LA QUESTION CENTRALE

L'offre du FOCAC issue de Beijing a-t-elle produit en Égypte une réalisation identifiable au-delà de la relation de longue date autour de la zone de Suez et des infrastructures, et quelle part de cette réalisation peut être rattachée au Sommet de 2024 plutôt qu'à la dynamique bilatérale ?

La suite de cette note applique ce test en Égypte. La section 2 présente les dossiers vérifiés, la section 3 les instruments commerciaux qui détermineront la prochaine phase, et la section 4 ce que les données impliquent pour les politiques publiques et les entreprises.

SECTION 2

Ce qui a été réalisé en Égypte

4 dossiers évalués en détail selon la méthode de PDIL

Tableau vérifié de la mise en œuvre

Initiative	Position actuelle	Attribution	Note	Évaluation
Traitement à droits de douane nuls pour les exportations égyptiennes	Utilisation opérationnelle	A1 Directe	A	La Commission des tarifs douaniers de Chine a étendu les droits nuls à 20 États africains non PMA, dont l'Égypte, à compter du 1er mai 2026, dans le prolongement de la Déclaration de Changsha inscrite parmi les résultats de suivi du FOCAC publiés par la Chine, et la CAPMAS enregistre un quasi-triplement des exportations égyptiennes vers la Chine au S1 2026.
Ensemble de contrats SCZone signés en marge du Sommet du FOCAC (cas de référence : Elite Solar)	Utilisation opérationnelle	A1 Directe	A	Six projets chinois d'une valeur de 1,067 milliard de dollars US ont été contractés à Beijing pendant le Sommet (6 septembre 2024 ; la SCZONE a publié le communiqué le 8 septembre) et signalés sur le site officiel du Sommet du FOCAC ; l'usine d'Elite Solar dans la TEDA (2 GW de cellules et 3 GW de modules) a été mise en service en janvier 2026.
Accord de swap de devises PBOC-CBE renouvelé et élargi	Financement	A4 Préexistante	A	Les banques centrales ont renouvelé le 3 juin 2026, pour trois ans, une ligne de swap signée pour la première fois en décembre 2016 et l'ont portée de 18 à 30 milliards de CNY ; ni la source chinoise ni la source égyptienne ne citent le FOCAC.
Visite d'État de Xi Jinping et accord sur la troisième phase de la TEDA	Accord	A3 Bilatérale	B	Les entretiens du 2 septembre 2026 ont débouché sur cinq accords phares, plus de 20 autres documents et la décision de lancer la troisième phase de la TEDA et de poursuivre les consultations sur la récolte précoce, dans le cadre du 70e anniversaire plutôt que du FOCAC.

Attribution : A1 réalisation FOCAC directe ; A2 attribution plausible ; A3 bilatéral post-sommet ; A4 préexistante ; A5 contestée ou non vérifiée.
 Note de preuve : de A (corroboration indépendante) à D (insuffisante). Méthode complète à l'annexe B.

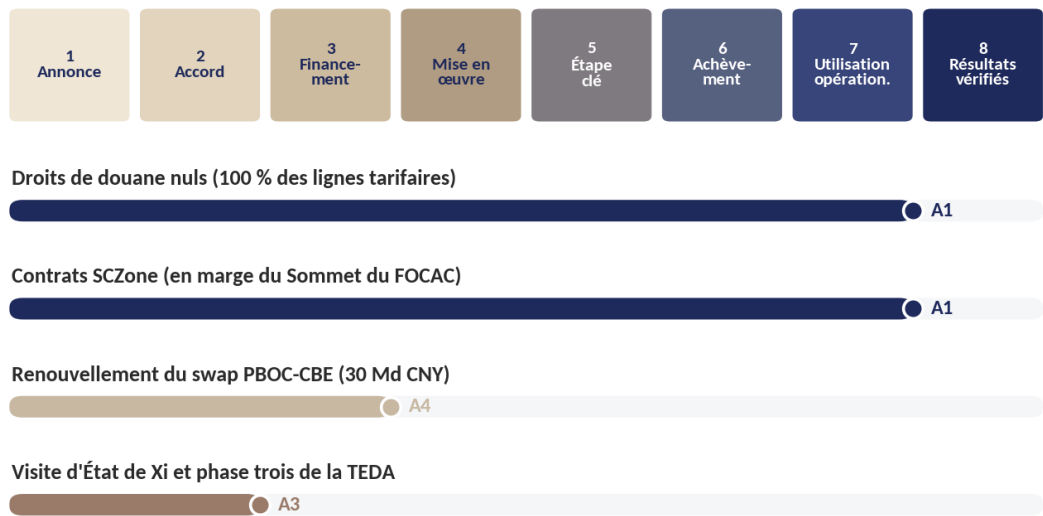


Figure 4. Position de chaque dossier vérifié (Égypte) sur l'échelle de réalisation à la date de clôture de la vérification.

1. Traitement à droits de douane nuls pour les exportations égyptiennes vers la Chine

DATE D'EFFET	INSTRUMENT JURIDIQUE	ÉTAPE DE RÉALISATION	ATTRIBUTION	NOTE DE PREUVE
Du 1er mai 2026 au 30 avril 2028	Avis de la Commission des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État, 28 avril 2026	Utilisation opérationnelle (7 sur 8)	A1 Directe	A

N'étant pas un PMA, l'Égypte n'était pas couverte par la mesure de droits nuls de décembre 2024 en faveur des pays moins avancés (PMA). Elle est devenue éligible lorsque la Commission des tarifs douaniers de Chine a annoncé, le 28 avril 2026, que le traitement à droits de douane nuls s'appliquerait aux 20 derniers pays africains non PMA entretenant des relations diplomatiques avec elle, à compter du 1er mai 2026 et pour deux ans, portant la couverture à 53 États. L'avis présente la mesure comme une étape progressive vers un accord-cadre de partenariat économique pour un développement partagé entre la Chine et l'Afrique, le cadre modulaire mentionné dans la liste des résultats de suivi du FOCAC publiée par la Chine en juin 2025. Pour les produits sous contingent tarifaire, seuls les taux intra-contingentaires sont ramenés à zéro.

Les premières données commerciales vont dans le sens attendu. Les chiffres de la CAPMAS publiés en août et septembre 2026 situent les exportations égyptiennes vers la Chine à 840,8 millions de dollars US au S1 2026, contre 280,5 millions de dollars US au S1 2025, tandis que les exportations chinoises vers l'Égypte progressent plus modestement, de 14,3 %, à environ 10,4 milliards de dollars US. Xinhua, citant des responsables égyptiens, avance une croissance plus faible de 67,5 % sur la même période, écart qui n'a pas été résolu. Le 17 août 2026, le Bureau de développement du commerce du MOFCOM et l'Egyptian Exporters Association ont organisé au Caire une session de mise en relation « Export to China » qui a abouti à des contrats d'environ 168 à 170 millions de dollars US.

La composition de la hausse limite la portée des conclusions. Les combustibles minéraux ont représenté environ 494 millions de dollars US des exportations du S1 2026, devant les fruits et légumes (150,6 millions de dollars US) et le coton (76,4 millions de dollars US). Les livraisons de combustibles sont volatiles et bénéficiaient souvent déjà de droits faibles, de sorte que le gain ne peut pas encore être imputé à la mesure tarifaire. La déclaration conjointe du 2 septembre 2026 indique que l'Égypte a salué l'exemption et que les deux parties poursuivront les consultations sur un accord de récolte précoce, ce qui confirme que l'accord-cadre bilatéral lui-même n'a pas été conclu.

ÉVALUATION ACTUELLE

Directement attribuable et en utilisation opérationnelle, avec une forte croissance initiale des exportations, mais le stade des résultats ne sera atteint que lorsque l'utilisation par ligne tarifaire et des gains à l'exportation hors combustibles seront démontrés.

Sources pour ce dossier

- Conseil des affaires d'État / Xinhua : avis sur les droits nuls : english.www.gov.cn/news/202604/28/content_WS69f0a1d7c6d00ca5f9a0aad0.html
- Chine : résultats de suivi du FOCAC, juin 2025 : www.mfa.gov.cn/eng/wjzbzd/202506/t20250611_11646041.html
- Données commerciales CAPMAS S1 2026 (Amwal Al Ghad) : en.amwalalghad.com/egypts-exports-to-china-jump-200-to-841-mln-in-h1-2026-capmas/

2. Ensemble de contrats SCZone signés en marge du Sommet du FOCAC (cas de référence : Elite Solar)

SIGNÉ	VALEUR	ACTIF PRINCIPAL	ÉTAPE DE RÉALISATION	ATTRIBUTION	NOTE DE PREUVE
6 septembre 2024, Beijing, pendant le Sommet du FOCAC (communiqué de la SCZONE daté du 8 septembre)	1,067 milliard de dollars US pour six projets chinois	Usine Elite Solar de 2 GW (cellules) et 3 GW (modules), TEDA, mise en service en janvier 2026	Utilisation opérationnelle (7 sur 8)	A1 Directe	A

Le Premier ministre Mostafa Madbouly a représenté le président Sissi au Sommet de Beijing, et la Zone économique du canal de Suez a mis la semaine à profit pour signer six contrats : brome de Shandong Tianyi (110 millions de dollars US), verre flotté et photovoltaïque de China Glass Holding (300 millions de dollars US), chlore-alcali de Befar (500 millions de dollars US), cellules de type n d'Elite Solar (100 millions de dollars US à la signature), une usine d'amidon modifié (7,5 millions de dollars US) et un parc d'approvisionnement en électroménager (50 millions de dollars US). Le site officiel du Sommet du FOCAC cite M. Madbouly présentant ces contrats SCZone, ainsi que cinq protocoles d'accord dans le domaine des TIC, comme les résultats de la visite, ce qui établit le lien documentaire avec le Sommet.

La réalisation est la plus avancée pour Elite Solar. La SCZONE a organisé le 16 décembre 2024 le lancement des travaux d'une usine de 78 000 mètres carrés, avec 600 emplois directs prévus, et le 11 janvier 2026 M. Madbouly a inauguré le complexe Elite Solar (Elite Solar Suez Technology et Elite Solar Green Energy) aux côtés des usines textiles Vanward et Xin Jin, à capitaux chinois. L'investissement, annoncé à 100 millions de dollars US à la signature, a ensuite été étendu ; des communiqués ultérieurs de la SCZONE et la presse font état de

montants plus élevés. La presse spécialisée fait état d'une mise en service le 26 janvier 2026 à 2 GW de cellules et 3 GW de modules, avec une part importante destinée à l'exportation, notamment vers les États-Unis.

Les autres actifs majeurs sont en construction. La filiale New Energy Glass de China Glass Holding a posé sa première pierre le 28 novembre 2024 (300 millions de dollars US, 1 000 emplois prévus) et Befar a lancé le 15 avril 2025 les travaux d'une usine verte de chlore-alcali de 500 millions de dollars US et de 100 000 tonnes, avec un calendrier de 18 mois pour la première phase. L'avancement des projets de brome, d'amidon et d'électroménager n'a pas été vérifié. Aucune donnée de production, d'exportation ou d'emploi n'a été publiée pour l'un quelconque des six projets, de sorte que les résultats restent non documentés.

ÉVALUATION ACTUELLE

La filière la plus nette du Sommet à l'usine dans le dossier égyptien, avec une usine en activité et deux en construction, mais sans données de résultats.

Sources pour ce dossier

- **SCZONE : six contrats chinois, 1,067 Md USD** : sczone.org/sczone-signs-new-contracts-for-6-chinese-projects-with-total-investments-exceeding-1-067-billion-with-total-investments-of-110-million-sczone-signed-the-contract-of-the-first-bromine-production/
- **Site du Sommet du FOCAC 2024 : le Premier ministre égyptien sur les résultats de la visite** : 2024focacsummit.mfa.gov.cn/eng/zpfh_1/202409/t20240912_11489483.htm
- **PV Tech : mise en service d'Elite Solar (2 GW de cellules, 3 GW de modules)** : www.pv-tech.org/elite-solar-commissions-5gw-pv-manufacturing-facility-in-egypt/

3. Accord de swap de devises PBOC-Banque centrale d'Égypte renouvelé et élargi

DATE	MONTANT	DURÉE	ORIGINE	ÉTAPE DE RÉALISATION	ATTRIBUTION	NOTE DE PREUVE
3 juin 2026	30 Md CNY, contre 18 Md CNY (environ 67 %)	Trois ans, prorogeable d'un commun accord	Renouvellement d'une ligne signée pour la première fois en décembre 2016	Financement (3 sur 8)	A4 Préexistante	A

La Banque populaire de Chine et la Banque centrale d'Égypte ont renouvelé le 3 juin 2026 leur accord bilatéral de swap en monnaies locales, en le portant de 18 milliards de CNY (environ 2,65 milliards de dollars US) à 30 milliards de CNY pour trois ans. La ligne initiale remonte à décembre 2016. La déclaration conjointe du 2 septembre 2026 a salué ce renouvellement et cette augmentation et a mentionné l'émission d'obligations Panda par l'Égypte comme relevant du même volet financier.

Le Plan d'action de Beijing engage la Chine à étendre le règlement en monnaies locales et la coopération financière avec ses partenaires africains, et le renouvellement est cohérent avec cet engagement. Toutefois, l'instrument est le renouvellement d'une ligne signée pour la première fois en décembre 2016, et ni l'avis de la PBOC tel que rapporté par Xinhua ni la couverture égyptienne ne citent le FOCAC ; selon les règles d'attribution de PDIL, le dossier est donc classé comme préexistant (A4). La seule obligation Panda égyptienne vérifiée reste l'émission durable de 3,5 milliards de RMB d'octobre 2023, antérieure au Sommet.

Une ligne de swap est une facilité conditionnelle. Aucune donnée n'a été trouvée sur les tirages, sur la valeur des échanges réglés en renminbi ou sur l'utilisation de la ligne pour soutenir les importateurs égyptiens pendant les pénuries de devises ; le dossier s'arrête donc au stade du financement.

ÉVALUATION ACTUELLE

Le renouvellement élargi et bien documenté d'une facilité de 2016, dont l'utilisation reste non confirmée et qui ne comporte aucune référence au FOCAC.

Sources pour ce dossier

- **gov.cn / Xinhua : les banques centrales renouvellent le swap :** english.www.gov.cn/news/202606/03/content_WS6a202aa0c6d00ca5f9a0b633.html
- **Egypt Today : swap prorogé pour trois ans :** www.egypttoday.com/Article/3/147520/Egypt-China-extend-currency-swap-deal-for-three-more-years
- **Ahram Online : déclaration conjointe, sept. 2026 :** english.ahram.org.eg/NewsContent/1/1234/575834/Egypt/Foreign-Affairs/Egypt-and-China-Joint-Statement-on-deepening-the-c.aspx

4. Visite d'État de Xi Jinping, ensemble d'accords du 70e anniversaire et troisième phase de la TEDA

DATES	ACCORDS PHARES	PRINCIPAL RÉSULTAT ÉCONOMIQUE	ÉTAPE DE RÉALISATION	ATTRIBUTION	NOTE DE PREUVE
Visite d'État du 30 août au 3 septembre 2026 ; entretiens le 2 septembre	Cinq, plus de 20 autres documents de coopération	Lancement de la troisième phase de la zone Chine-Égypte TEDA ; poursuite des consultations sur la récolte précoce	Accord (2 sur 8)	A3 Bilatérale	B

La première visite du président Xi en Égypte depuis janvier 2016 a marqué le 70e anniversaire des relations. Le compte rendu du ministère chinois des Affaires étrangères indique que les deux présidents ont assisté à la signature de documents sur la coopération dans le cadre des Nouvelles routes de la soie, l'intelligence artificielle, l'économie et le commerce, ainsi que la coopération industrielle et dans les chaînes d'approvisionnement, et que plus de 20 autres documents ont été signés sur l'économie numérique, la science et la technologie, l'éducation et les transports. La presse égyptienne cite cinq instruments phares, dont un protocole d'accord d'alignement entre la Vision 2030 et les Nouvelles routes de la soie, un accord de coopération économique et technique, un protocole d'accord sur la coopération industrielle et les chaînes d'approvisionnement avec le MOFCOM, et un document SCZONE-MOFCOM.

Le président Sissi a annoncé l'accord pour lancer la troisième phase de la zone TEDA, axée sur les énergies renouvelables, l'automobile, le textile et les fibres chimiques. La zone accueille déjà environ 200 entreprises après une extension en juillet 2025 qui l'a portée à un peu plus de 10 kilomètres carrés, et la TEDA a demandé des terrains supplémentaires. Aucun montant d'investissement n'a été communiqué pour la troisième phase. La déclaration conjointe engage également les deux parties à poursuivre les consultations sur un accord de récolte précoce visant à élargir l'accès des produits égyptiens au marché chinois.

La déclaration conjointe ne mentionne le FOCAC que pour saluer la coopération au sein du Forum de coopération sino-arabe et du FOCAC, et les documents sont des instruments liés à l'anniversaire et aux Nouvelles routes de la soie plutôt que des livrables du Plan d'action de Beijing. La plupart des plus de 20 textes n'ont pas été publiés. Une mention ponctuelle du FOCAC comme plateforme commune ne présente pas ces documents comme la mise en œuvre des résultats du Sommet ; le dossier relève donc de l'activité bilatérale postérieure au Sommet (A3), au stade de l'accord, et son principal intérêt pour le suivi du FOCAC réside dans le volet de la récolte précoce, qui constitue la composante égyptienne du processus d'accord-cadre sino-africain.

ÉVALUATION ACTUELLE

L'événement politiquement le plus important de la période, mais il produit des accords et non une réalisation, et son lien avec le FOCAC est d'ordre rhétorique.

Sources pour ce dossier

- **MAE chinois : entretiens entre Xi et Sissi** : www.fmprc.gov.cn/eng/xw/zyxw/202609/t20260902_12015163.html
- **Ahram Online : texte de la déclaration conjointe** : english.ahram.org.eg/NewsContent/1/1234/575834/Egypt/Foreign-Affairs/Egypt-and-China-Joint-Statement-on-deepening-the-c.aspx
- **Egypt Today : accords signés** : www.egypttoday.com/Article/3/149231/Egypt-China-partnership-expands-with-new-investment-technology-deals

SECTION 3

La fenêtre des droits nuls et la question de la récolte précoce

L'Égypte est entrée dans l'ère des droits nuls sans accord-cadre signé. Le traitement unilatéral de la Chine s'applique aux marchandises égyptiennes depuis le 1er mai 2026, et les données officielles égyptiennes montrent que les exportations vers la Chine ont environ triplé entre le premier semestre 2025 et le premier semestre 2026, même si les combustibles minéraux représentent l'essentiel de la hausse.

La déclaration conjointe publiée lors de la visite d'État du président Xi Jinping le 2 septembre 2026 indique que les deux parties poursuivront les consultations sur un accord de récolte précoce. Tant que celui-ci n'est pas conclu, l'accès de l'Égypte, comme celui du Nigéria, repose sur une mesure unilatérale valable jusqu'au 30 avril 2028.

Instrument	Statut à la clôture	Ce que cela signifie
Traitement à droits de douane nuls (unilatéral)	En vigueur depuis le 1er mai 2026	100 % des lignes tarifaires ; valable jusqu'au 30 avril 2028 pour les pays non PMA
Accord-cadre de partenariat économique pour un développement partagé	Non conclu à la date de clôture	Consultations en cours au titre de la déclaration conjointe de septembre 2026
Accord de récolte précoce	En cours de consultation	Rendrait la préférence permanente en contrepartie d'engagements égyptiens
Règles d'origine (GACC)	En vigueur	Teneur en valeur régionale de 40 % pour les produits transformés ; pertinent pour les industriels de la SCZone exportant vers la Chine

QU'EST-CE QU'UN ACCORD DE RÉCOLTE PRÉCOCE ?

L'offre commerciale de la Chine à l'Afrique progresse par étapes. D'abord, la Chine accorde unilatéralement des droits nuls : aux pays les moins avancés depuis le 1er décembre 2024, et aux 20 autres partenaires africains du 1er mai 2026 au 30 avril 2028. Ensuite, un pays signe un accord-cadre de partenariat économique pour un développement partagé, qui fixe le programme sans modifier aucun tarif. Enfin, il négocie un accord de récolte précoce : un accord réciproque qui consolide les droits nuls accordés par la Chine à ses exportations au-delà de 2028, généralement en échange de l'ouverture de son propre marché à une liste convenue de produits chinois. Les volets services, investissement et normes suivent plus tard.

Situation de l'Égypte : pas d'accord-cadre à la date de clôture ; les consultations sur la récolte précoce se poursuivent. Sans accord, l'accès de l'Égypte à droits nuls prend fin le 30 avril 2028.

POINTS À SURVEILLER

À surveiller : la croissance durable des exportations hors combustibles, l'utilisation de la préférence par les producteurs de la SCZone et la signature, avant le 30 avril 2028, d'un accord-cadre et d'un accord de récolte précoce à l'issue des consultations.

SECTION 4

Ce que révèlent les données : Égypte

L'Égypte montre comment un gouvernement à revenu intermédiaire, orienté vers la conclusion d'accords, peut convertir un Sommet du FOCAC en investissements privés finançables. Le Caire ne s'est pas appuyé sur le menu intergouvernemental du Plan d'action de Beijing ; il a utilisé la semaine du Sommet pour conclure des contrats fonciers SCZone avec des industriels chinois, et celui qui a depuis atteint le stade de la production est une usine solaire tournée vers l'exportation, positionnée pour servir des marchés qui diversifient leurs approvisionnements hors de Chine. La réalisation prend donc une forme essentiellement commerciale et adossée aux zones, les canaux étatiques chinois fournissant le socle facilitateur.

Contrats fonciers et d'investissement SCZone signés en marge du Sommet	Accès unilatéral au marché à droits de douane nuls	Swap des banques centrales et financement par obligations Panda	Stratégie de développement, quotas de formation et échange de dette de la CIDCA	Accords-cadres de visite d'État et consultations sur la récolte précoce
--	--	---	---	---

Figure 5. Les formes que prend la réalisation du FOCAC en Égypte.

Le profil se distingue de celui de la plupart des partenaires du FOCAC en ce que les volets dons et formation sont marginaux dans le dossier. Le volet CIDCA (stratégie de coopération au développement 2025-2029, 2 000 places de formation pour 2025-2027, un don de 1,52 million de CNY pour une étude de faisabilité sur les prothèses et un laboratoire de biosécurité de niveau 3) a été signé lors de la visite du Premier ministre Li en juillet 2025 et reste modeste au regard des flux industriels. L'échange de dette contre développement, le premier conclu par la CIDCA avec un pays, est l'instrument le plus novateur, mais sa valeur n'a pas été communiquée ; il s'appuie sur le protocole d'accord d'octobre 2023 signé par la ministre Al-Mashat et la CIDCA, d'où la classe A4.

La faiblesse du dossier tient à l'absence de données de résultats. La SCZONE annonce systématiquement contrats,ancements de travaux et inaugurations, mais publie peu sur la production, les exportations ou

l'emploi une fois les usines ouvertes, et aucune source égyptienne ou chinoise ne rend compte de l'utilisation des droits nuls par ligne tarifaire. Tant que ces données n'existeront pas, le bilan de l'Égypte restera fait d'actifs visibles et de résultats plausibles mais non démontrés.

Principales lacunes documentaires

#	Domaine	Question ouverte
1	Traitement à droits de douane nuls	Quelle part de la hausse des exportations au S1 2026 concerne des lignes tarifaires dont les droits ont effectivement baissé, et quelle part reflète des livraisons de combustibles minéraux déjà faiblement taxées ?
2	Contrats SCZone signés en marge du Sommet	Quels sont la production effective, les volumes exportés et l'emploi local d'Elite Solar depuis janvier 2026, et les projets de brome de Tianyi, d'amidon et d'électroménager ont-ils été lancés ?
3	Accès des produits agricoles égyptiens au marché chinois	La GACC a-t-elle approuvé un nouveau protocole pour un produit végétal ou animal égyptien depuis septembre 2024 ? Aucun n'a été trouvé dans les sources officielles ou médiatiques.
4	Swap de devises et obligations Panda	La ligne élargie de 30 Md CNY a-t-elle été tirée, et l'Égypte a-t-elle émis une deuxième obligation Panda depuis 2023, comme le laisse entendre la déclaration conjointe ?
5	Documents de la visite d'État	Quels engagements contiennent les plus de 20 documents non publiés de septembre 2026, et certains comportent-ils des références au FOCAC ou au Plan d'action de Beijing, ou des montants de financement ?

Implications pour le cycle FOCAC 2027

Pour le Nigéria et pour la pratique de suivi de PDIL, le dossier égyptien offre trois enseignements sur la conversion du FOCAC en réalisation et sur la manière d'évaluer cette réalisation.

PREMIER

Faire du Sommet un lieu de transactions, et pas seulement un forum politique

La réalisation la plus attribuable de l'Égypte provient de contrats signés pendant la semaine du Sommet par une autorité de zone disposant déjà de terrains, de services publics et d'un codéveloppeur chinois. Les zones franches nigériennes ainsi que les zones de Lekki et d'Ogun-Guangdong pourraient préparer des portefeuilles équivalents avant la prochaine conférence ministérielle du FOCAC, afin que les engagements politiques se concrétisent sur des sites prêts à accueillir les travaux.

DEUXIÈME

Traiter l'accès à droits nuls comme un programme de promotion commerciale

L'Égypte a accompagné la mesure du 1er mai 2026 d'une session de mise en relation d'affaires soutenue par le MOFCOM dans les quatre mois. L'accès seul n'a pas diversifié ses exportations : les combustibles restent dominants. Le Nigéria, également bénéficiaire non PMA, aura besoin de protocoles GACC par produit et d'une préparation des exportateurs pour que la mesure fasse évoluer les exportations non pétrolières.

TROISIÈME

Exiger des données de résultats pour les revendications industrielles liées au FOCAC

Le modèle de zone égyptien génère rapidement des actifs, mais peu de preuves publiques de production ou d'emploi. Le dispositif de suivi de PDIL devrait maintenir les dossiers industriels au stade de l'utilisation opérationnelle tant que les chiffres de production, d'exportation et d'emploi par usine ne sont pas publiés, et les agences nigériennes devraient intégrer ce type de reporting dans les concessions de zone dès le départ.

ANNEXE A

Le registre élargi Chine-Égypte

Le registre ci-dessous examine d'autres activités sino-égyptiennes enregistrées entre septembre 2024 et septembre 2026. Les éléments relevant des quatre dossiers principaux y figurent lorsqu'il s'agit d'actifs ou d'événements distincts ; les projets phares antérieurs (quartier d'affaires de la Nouvelle capitale administrative, MisrSat-2 et le centre d'assemblage de satellites, ateliers Luban ouverts en 2020) en sont exclus, faute d'étape nouvelle vérifiée après le Sommet.

CE QUE MONTRE LE REGISTRE ÉLARGI

Le registre confirme le schéma observé dans les dossiers principaux. Trois éléments relèvent de l'attribution A1, tous des accords SCZone ou TIC conclus pendant la semaine du Sommet et les chantiers qui en découlent. Les deux éléments tirés de la liste des résultats de suivi publiée par la Chine en juin 2025, qui ne mentionne l'Égypte que pour les consultations de sécurité et les activités médiatiques, sont classés A2. Selon les règles d'attribution de PDIL, les éléments de la liste de suivi ayant fait l'objet de cycles antérieurs sont classés A2, et les accords bilatéraux sans référence au Sommet sont classés A3. Les autres éléments relèvent de volets bilatéraux ou préexistants, notamment la visite du Premier ministre Li en juillet 2025 et l'extension continue de la TEDA.

L'activité industrielle domine en valeur, tandis que les éléments relatifs à la coopération au développement et à la santé sont modestes et au stade de l'accord. Les notes sont majoritairement B, car les communiqués de la SCZONE et des ministères égyptiens sont cohérents mais rarement corroborés par des données d'usine ou du gouvernement chinois ; deux éléments de la liste des résultats reposent sur une source chinoise unique et sont notés C.

Dossier	Date	Étape	Attribution	Note
Cinq protocoles d'accord TIC signés en marge du Sommet du FOCAC	sept. 2024	Accord	A1	B
Usine New Energy Glass de China Glass Holding, 300 M USD, première pierre	nov. 2024	Mise en œuvre	A1	B
Complexe vert de chlore-alcali de Befar, 500 M USD, lancement des travaux	avr. 2025	Mise en œuvre	A1	A
Troisième consultation antiterroriste des MAE Chine-Égypte (liste des résultats du FOCAC)	juin 2025	Étape clé	A2	C
Coopération en restauration de films et événements « Seeing China » (liste des résultats du FOCAC)	juin 2025	Étape clé	A2	C
Complexe Sunrev de cellules et modules solaires dans la TEDA, 200 M USD, lancement des travaux	juin 2025	Mise en œuvre	A3	B
Stratégie de coopération au développement 2025-2029 et 2 000 places de formation (CIDCA)	juil. 2025	Accord	A3	B
Échange de dette contre développement, accord-cadre de première phase (CIDCA)	juil. 2025	Accord	A4	B
Laboratoire de biosécurité de niveau 3 et don pour étude de faisabilité sur les prothèses, échange de lettres	juil. 2025	Accord	A3	C

Dossier	Date	Étape	Attribution	Note
Extension de la zone TEDA de 2,86 km ² à un peu plus de 10 km ²	juil. 2025	Mise en œuvre	A4	B
Trois complexes chinois à Sokhna, 1,15 Md USD (polyester, pneumatiques, produits d'hygiène)	déc. 2025	Accord	A3	B
Usines de chauffe-eau Vanward et textile Xin Jin inaugurées dans la SCZone	janv. 2026	Utilisation opérationnelle	A3	B
Mise en relation « Export to China » MOFCOM-Egyptian Exporters Association, environ 170 M USD de contrats	août 2026	Accord	A2	A

ANNEXE B | MÉTHODE

Comment lire cette note

La présente note distingue l'état de réalisation de l'attribution au FOCAC. A1 signifie que les éléments disponibles relient directement une activité aux résultats du Sommet de Beijing de 2024. A2 signifie que l'activité est vraisemblablement liée, mais que le lien documentaire direct est incomplet. A3 couvre l'activité bilatérale postérieure au Sommet sans attribution démontrée au FOCAC. A4 couvre la coopération engagée avant septembre 2024 et poursuivie, ou ayant franchi des étapes, par la suite. Ces classes d'attribution ne remplacent pas l'état de mise en œuvre : une activité peut être directement attribuable au FOCAC tout en n'en étant qu'au stade de l'accord, du financement ou de la mise en œuvre.

A1 Réalisation FOCAC directe	A2 Attribution plausible	A3 Bilatéral post-sommet	A4 Activité préexistante	A5 Contestée ou non vérifiée
--	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	--

Attribution plus faible →

FOCAC Intelligence soumet chaque dossier à trois questions. La méthode est délibérément prudente : elle distingue engagement, financement, mise en œuvre, utilisation et résultats, et consigne les lacunes plutôt que de supposer des progrès.

#	Question	Comment elle est vérifiée
1	S'agit-il d'un engagement du FOCAC ?	Les dossiers sont évalués au regard du Plan d'action de Beijing 2025-2027 et des engagements du Sommet de septembre 2024 ; une activité n'est pas comptée comme réalisation du FOCAC du seul fait qu'elle est postérieure au Sommet.
2	Où en est-elle ?	Chaque dossier est placé sur l'échelle de réalisation en huit étapes ci-dessous. Un accord n'est pas une mise en œuvre, un engagement de financement n'est pas un décaissement, et un actif achevé n'est pas un résultat de développement.
3	Quelle est la solidité des preuves ?	Les preuves proviennent de sources officielles chinoises et égyptiennes, corroborées par des sources secondaires crédibles, et sont notées de A à D. L'attribution est classée de A1 à A5.

01 Annonce	02 Accord	03 Financement	04 Mise en œuvre	05 Étape clé	06 Achèvement	07 Utilisation opérationnelle	08 Résultats vérifiés
----------------------	---------------------	--------------------------	----------------------------	------------------------	-------------------------	---	---------------------------------

A

Corroborations
indépendantes

B

Documentation officielle

C

Crédible mais incomplète

D

Insuffisante

Les informations publiques disponibles restent incomplètes. Des volets importants de la coopération sino-égyptienne peuvent ne pas encore figurer dans le registre vérifié, faute de publication d'informations au niveau des projets, de détails sur les financements ou d'attribution explicite au FOCAC. Les chiffres de la présente note constituent donc un plancher vérifié, et non un inventaire exhaustif.

ANNEXE C

Glossaire

Terme	Signification
FOCAC	Forum sur la coopération sino-africaine, créé en 2000
Plan d'action de Beijing	Plan du FOCAC pour 2025-2027 adopté au Sommet de Beijing de septembre 2024
CAEPSD	Partenariat économique Chine-Afrique pour un développement partagé : accords-cadres et accords de récolte précoce
Récolte précoce	Accord intérimaire consolidant les droits nuls avant un accord plus complet
MOFCOM	Ministère du Commerce de la République populaire de Chine
GACC	Administration générale des douanes de Chine
A1 à A5	Classes d'attribution, de la réalisation directe du FOCAC (A1) à l'attribution contestée ou non vérifiée (A5)
Notes A à D	Qualité des preuves, de la corroboration indépendante (A) à l'insuffisance (D)
SCZone	Zone économique du canal de Suez
TEDA	Zone de développement économique et technologique de Tianjin, développeur de la zone Chine-Égypte TEDA de Suez
CIDCA	Agence chinoise de coopération internationale pour le développement
PBOC	Banque populaire de Chine
CBE	Banque centrale d'Égypte
CAPMAS	Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (Égypte)

BASE DOCUMENTAIRE

Sources sélectionnées

- MAE chinois : résultats de suivi du FOCAC, juin 2025 : www.mfa.gov.cn/eng/wjbzhd/202506/t20250611_11646041.html
- Conseil des affaires d'État : traitement à droits nuls pour les pays africains : english.www.gov.cn/news/202604/28/content_WS69f0a1d7c6d00ca5f9a0aad0.html
- SCZONE : six contrats chinois en marge du FOCAC : sczone.eg/sczone-signs-new-contracts-for-6-chinese-projects-with-total-investments-exceeding-1-067-billion-with-total-investments-of-110-million-sczone-signed-the-contract-of-the-first-bromine-production/
- Site du Sommet du FOCAC 2024 : le Premier ministre égyptien sur les résultats de la visite : 2024focacsummit.mfa.gov.cn/eng/zpfh_1/202409/t20240912_11489483.htm
- PV Tech : mise en service d'Elite Solar (2 GW de cellules, 3 GW de modules) : www.pv-tech.org/elite-solar-commissions-5gw-pv-manufacturing-facility-in-egypt/
- gov.cn : renouvellement du swap PBOC-CBE : english.www.gov.cn/news/202606/03/content_WS6a202aa0c6d00ca5f9a0b633.html
- MAE chinois : entretiens Xi-Sissi, 2 sept. 2026 : www.fmprc.gov.cn/eng/xw/zyxw/202609/t20260902_12015163.html
- Ahram Online : déclaration conjointe Égypte-Chine : english.ahram.org.eg/NewsContent/1/1234/575834/Egypt/Foreign-Affairs/Egypt-and-China-Joint-Statement-on-deepening-the-c.aspx
- Ministère de la Coopération internationale : accords de juillet 2025 : moic.gov.eg/news/2360
- Amwal Al Ghad : données commerciales CAPMAS S1 2026 : en.amwalalghad.com/egypts-exports-to-china-jump-200-to-841-mln-in-h1-2026-capmas/

Indépendance, version et citation

Indépendance. Cette note repose entièrement sur des informations publiques. Elle n'utilise aucune information gouvernementale confidentielle et constitue l'évaluation indépendante de Policy Delivery International Limited.

Versión. Version 1.0, 30 septembre 2026. Première édition publique. Chaque dossier a été vérifié au plus tard le 30 septembre 2026 ; les corrections apportées aux éditions ultérieures seront indiquées ici.

Comment citer. Policy Delivery International Limited (2026). FOCAC Intelligence, Série pays Afrique, Volume 3 : Égypte, version 1.0. Abuja : PDIL. policydelivery.africa.

POLICY DELIVERY INTERNATIONAL LIMITED (PDIL)

Intelligence politique, stratégie, exécution des résultats et réforme institutionnelle.

FOCAC Intelligence est une initiative de veille stratégique de PDIL.

CONTACT

Ventures Park, 5 Kwaji Close, Maitama, Abuja
info@policydelivery.africa
policydelivery.africa
+2348156527286